

UNITÉ ET PLURALITÉ DE L'ANALYSE DE DISCOURS *

Eve SEGUIN

Birkbeck College, University of London

INTRODUCTION

L'analyse de discours (dorénavant AD) est un domaine de recherche dont l'identité est ambiguë. Elle abrite en effet plusieurs types ou niveaux d'analyse, plusieurs courants théoriques, plusieurs horizons disciplinaires, plusieurs tendances épistémologiques, plusieurs sensibilités thématiques, plusieurs caractéristiques nationales. Elle fait l'objet de multiples débats qui demeurent le plus souvent locaux en ce sens que la totalité que forment ces nombreuses composantes n'y est jamais prise en compte. Il y a donc non seulement éclatement mais ignorance mutuelle.

Dans le monde francophone et même au-delà, on a longtemps considéré que l'AD trouvait sa spécificité dans l'étude des "conditions de production" (dorénavant CP) du discours. Bien que l'imprécision et la confusion de la notion de CP aient été fréquemment soulignées, une sorte d'accord tacite s'était installé par lequel on admettait, faute d'une conception plus adéquate, que le discours devait se définir par ses CP et que l'AD était l'étude de ces CP. De nos jours cette concep-

- Je tiens à remercier les lecteurs anonymes de *Langage et société* à qui la première version de cet article a été soumis et pour leurs remarques qui m'ont été précieuses.

tion traditionnelle – et en particulier la notion même de CP, circule de moins en moins et peut donner l'impression d'avoir disparu. Dans cette veine, l'éclatement actuel des approches et l'anarchie dans l'utilisation de la dénomination "AD" règneraient sans partage, aucune tentative pour penser l'unité de ce domaine de recherche et pour conceptualiser le discours ne serait effectuée voire même possible.

A l'opposé d'un tel bilan, l'observation de départ du présent texte est que la conception de l'AD comme analyse des CP du discours est encore très prégnante, malgré le fait que l'AD soit de plus en plus diversifiée. La situation actuelle se révèle en fait doublement paradoxale. D'un côté la conception traditionnelle de l'AD semble avoir été abandonnée mais exerce toujours une influence, parfois explicite, plus souvent souterraine. De l'autre côté cette conception occulte mais tenace est moins que jamais apte à ressaisir l'AD dans la richesse et la très grande diversité qui la caractérisent aujourd'hui.

L'hypothèse présentée ici est que derrière l'éclatement apparent de l'AD il existe une caractéristique commune aux différentes démarches qui s'en réclament. En d'autres termes, l'AD est bien un domaine de recherche dont l'objet propre est le "discours". L'objectif global est donc de surmonter la question des CP afin de dégager cette communauté liant des approches apparemment étrangères les unes aux autres. Pour ce faire le texte procédera en deux grandes étapes. Dans un premier temps, on montrera l'influence qu'exerce toujours la notion de CP et on essaiera de comprendre pourquoi elle est insatisfaisante. Dans un second temps, on définira des critères susceptibles de conduire à une définition adéquate de l'objet discursif et on proposera une définition du discours qui puisse rendre compte de l'unité et de la pluralité de l'AD.

L'ACTUALITÉ DE LA NOTION DE CP

Disons-le sans détours : ceux qui croient que la notion de CP du discours est tombée en désuétude et n'intervient plus dans le problème de l'AD se trompent du tout au tout. C'est ainsi qu'elle occupe une place centrale dans un récent article de Courtine (1992)

consacré à la généalogie de l'AD en France¹, où elle forme la base d'une thèse passablement provocatrice.

Dans ce texte, Courtine expose et critique une étude de Sériot (1986) sur le discours politique soviétique. Cet exposé occupe peu d'espace dans l'article mais comme on le verra plus loin, il joue un rôle argumentatif considérable et met directement en jeu la question des CP (incidemment rebaptisées "conditions de formation", post-marxisme oblige...). Voilà pourquoi on se bornera dans les lignes qui suivent à examiner la manière dont le travail de Sériot est présenté et les objections qui lui sont opposées.

En premier lieu, Courtine affirme que l'étude des nominalisations du discours soviétique effectuée par Sériot abandonne toute préoccupation historique, n'étant jamais rapportée à ses conditions de formation, et conséquemment ne saurait intéresser que les linguistes.

Le travail se situe en fait dans une perspective grammaticale : celle de l'étude du fonctionnement des nominalisations dans la langue russe, à l'occasion d'un corpus du discours politique. (1992 : 22).

Détail insignifiant sans doute, Sériot souligne à plusieurs reprises que la linguistique seule ne peut rendre compte du sens de cette construction récurrente dans son corpus.

Il apparaît que, dans tous les cas, la problématique linguistique, qui concerne le niveau de la phrase, et non l'énoncé réalisé, ne suffit pas à résoudre les problèmes d'interprétation d'énoncés : le système de la langue, relativement autonome, ne sert que de base potentielle à un fonctionnement de ses formes (1986 : 23).

Tout son exposé vise ainsi à montrer que le recours à une analyse de l'énonciation est indispensable pour comprendre la valeur sémantique revêtue par les nominalisations.

...si on passe de, par exemple, *la justesse de nos thèses à nos thèses sont justes*, ce qui semble aller de soi dans les travaux des transformationnalistes, on passe en fait à un autre niveau d'*actualisation* d'une relation prédictive. (1986 : 24).

Compte tenu du silence de Courtine à ce propos, il semble que ce genre de considérations appartient tout bonnement à la grammaire.

1. Ce que Courtine appelle simplement "AD en France" est désigné dans le présent texte par l'expression "Ecole française d'AD". Voir note 2.

En deuxième lieu, Courtine avance que la forme-sujet du discours soviétique dégagée par l'auteur est incapable de rendre compte des changements qui affectent le régime discursif de Staline à Khrouchtchev, de l'avant à l'après Gorbatchev, de la justification de l'invasion de l'Afghanistan à la reconnaissance de l'indépendance des républiques de l'Empire, etc.

Pas de Secrétaire Général du PCUS, donc, mais une forme-sujet, la permanence d'un dispositif discursif... L'Union Soviétique de Staline et de Khrouchtchev serait-elle donc la même ? (1992 : 22).

Ce reproche à lui seul s'autorise de trois omissions-mésinterprétations. D'abord, Sériot montre que la forme-sujet recouvre en fait trois places d'énonciation : outre le sujet énonciateur, un sujet universel et un sujet adversatif implicite. Ce dernier marque la présence inévitable de contradicteurs du régime malgré le fait que le discours pose explicitement l'unité du Parti et du peuple. Il est donc pour le moins curieux que Courtine ne fasse aucunement mention de cette scission de la forme-sujet. Et il devient ensuite passablement troublant de constater qu'il assimile tout naturellement le sujet énonciateur au sujet universel... Finalement, Sériot n'ignore pas du tout la diachronie puisqu'il affirme que le refoulement discursif des adversaires, repérable dans le sujet adversatif implicite, progresse du discours de Khrouchtchev à celui de Brejnev. Il ajoute même que le discours de Staline diffère complètement des deux précédents en ce qu'il fait explicitement référence aux "traîtres hitléro-trotskystes" et aux "espions titistes". Là encore, le moins qu'on puisse dire est qu'il existe un certain décalage entre l'analyse de Sériot et la présentation qui en est faite.

En troisième lieu, Courtine entend invalider l'ensemble des résultats de l'analyse de l'auteur en lui assenant ce qui semble être le reproche par excellence. La forme-sujet, dit-il, s'avère impuissante à rendre compte de l'histoire de l'URSS. L'épilogue s'énonce en des termes fracassants :

Il est inutile d'insister : l'histoire la plus récente a été particulièrement cruelle pour qui voulait croire en l'éternité des formes-sujet. » (1992 : 22).

Le seul problème ici est qu'on aimerait comprendre quel rapport entretient ce verdict avec les objectifs et conclusions de Sériot. Notons à cet égard que la conclusion générale de l'analyse est que le discours soviétique, généralement présenté en France comme une langue de bois, est en fait une parodie du discours scientifique où l'énonciateur se contente d'asserter des relations de signification entre des objets du monde dont l'existence serait indépendante du discours. Bien entendu, ce point est soigneusement passé sous silence par Courtine.

Si on essaie de résumer ses trois objections, on arrive à peu près à cette critique globale : la forme-sujet dégagée par Sériot est un artefact engendré par le formalisme linguistique de l'étude qui ignore les CP historiques du discours. Cette étude usurpe le statut d'AD parce qu'elle se situe sur le terrain de la linguistique et non sur celui de l'historiographie, au lieu d'adopter la perspective suivante : l'Histoire détermine le régime discursif, le discours change conformément aux changements historiques, la linguistique doit être mobilisée pour étudier ces changements.

On peut maintenant expliquer pourquoi on ne s'est pas occupé de l'ensemble de l'article de Courtine, au demeurant fort intéressant. Si on s'est attaché exclusivement à exposer sa critique de Sériot c'est parce qu'il considère le travail de ce dernier comme représentatif des recherches contemporaines et qu'il s'en sert pour étayer une thèse passablement provocatrice, celle de l'extinction de l'AD (!). En établissant une généalogie de l'AD en France, il entend montrer que ce qui se donne actuellement pour de l'AD n'est en fait que de l'analyse linguistique appliquée à des énoncés plus vastes que la phrase, la préoccupation pour les CP étant entièrement mise de côté. Son explication est que l'AD abritait dès le départ un réductionnisme formaliste qui consistait à privilégier la syntaxe, ce qui l'a conduite à sa perte. Car la visée d'unir histoire et linguistique qui animait les fondateurs de l'Ecole française² aurait été progressivement pervertie et, à l'instar

2. L'expression "Ecole française" désigne cette mouvance de chercheurs apparue en 1968-70, inspirée par Althusser et désireuse de donner une plus grande consistance au concept d'idéologie. Notons que cette appellation est contestée par les chercheurs mêmes qu'elle prétend désigner. Néanmoins, son utilisation dans le présent texte est motivée par la double précision qu'elle introduit. D'une part l'Ecole française n'est pas la fondatrice de l'AD en général. Des développements parallèles ont eu lieu en Europe

de la recherche de Sériot, les travaux contemporains n'aborderaient plus les discours que sous l'angle linguistique. Ayant dégénéré en pur formalisme, l'AD aurait vécu.

Trois points doivent donc être soulignés ici. Tout d'abord, ainsi qu'il a été dit plus haut, la stigmatisation du travail de Sériot montre clairement l'actualité de la notion de CP. Ensuite, la possibilité de critiquer ou à tout le moins de relativiser comme on l'a fait les objections mêmes de Courtine souligne à nouveau la confusion inhérente à la notion. On le verra plus loin, celle-ci fait depuis le début l'objet de deux interprétations, l'une étant plus substantielle et contraignante que l'autre. Enfin, si cette confusion a toujours mené, explicitement ou non, à des excommunications, c'est à dire à l'exclusion du champ de l'AD de certains travaux et démarches, on ne voit guère comment elle peut contribuer à penser aujourd'hui, alors que règne un pluralisme illimité, la consistance de l'objet discursif et l'autonomie de l'AD. Non seulement cette notion ne peut-elle être d'aucune utilité dans la compréhension de l'AD, mais elle peut même conduire à en signer allègrement le certificat de décès...

PROBLEMES LIÉS À LA NOTION DE CP DANS SA VERSION NON CONTRAIGNANTE

Pour comprendre la confusion engendrée par la notion de CP et son impuissance à penser le discours, il faut revenir sur la définition qui en a été traditionnellement donnée. Ou plutôt, il faut revenir sur les définitions qui en ont été données car elle se retrouve dans deux versions passablement différentes, chacune soulevant des problèmes distincts.

et aux Etats-Unis. Sur ce point voir Van Dijk (1985). D'autre part il n'est pas sûr que même en France l'Ecole française ait fondé l'AD. D'autres travaux pourraient en revendiquer la paternité. Autrement dit, "l'apparition de l'AD en France" et "l'Ecole française d'AD" ne sont peut-être pas la même chose. Sur ce point voir Maingueneau (1991). Le trait distinctif du projet d'AD de l'Ecole française est une volonté d'unification de la linguistique et de l'histoire, qui se cristallise dans la notion de "conditions de production" du discours. L'Ecole française a eu et a toujours (en dépit de sa disparition comme "groupe") une grande influence sur l'AD en sciences sociales, et pas seulement dans le monde francophone. Sur ce point voir par exemple Struever (1985).

La première version, qu'on a appelée "non contraignante" pour des raisons qui apparaîtront au fil de la discussion, est celle qui a été proposée par Guespin en 1971. C'est certainement celle qui a le plus circulé, sans doute en vertu de la commodité de sa formulation :

l'énoncé, c'est la suite des phrases émises entre deux blancs sémantiques, deux arrêts de la communication. Le discours, c'est l'énoncé considéré du point de vue du mécanisme discursif qui le conditionne. Ainsi un regard jeté sur un texte du point de vue de sa structuration "en langue" en fait un énoncé ; une étude linguistique des conditions de production de ce texte en fera un discours" (Guespin, 1984 : 153).

L'impasse provient de ce que cette définition s'articule sur deux composantes : énoncé et CP. Ce dédoublement traduit un biais empiriste qui consiste à faire de l'énoncé l'élément premier, la base, insuffisante sans doute mais nécessaire, du discours. Car défini comme suite de phrases entre deux blancs, l'énoncé est doté d'une présence physique, il peut être mesuré temporellement (minutes) et spatialement (pages).

Il semble qu'en matière de discours la menace empiriste soit extrêmement forte. C'est ainsi qu'on retrouve le même biais chez Foucault, le discours étant conçu comme « ...chose prononcée ou écrite... » (1971 : 10) et assimilé au « ...fait que les gens parlent... » (*Ibid.* : 10). De même, on apprend chez Récanati que :

...c'est dans le discours, à l'occasion de cet événement qu'est l'énonciation, que des phrases et des expressions douées de sens en viennent à représenter des choses et des états de choses... » (1979 : 214).

Et de façon générale les travaux linguistiques ont tendance à nommer "discours" toute mobilisation de la langue par un locuteur, qu'ils la jugent libre ou au contraire soumise à des règles.

Avant même que les CP n'entrent en scène, le discours, parce qu'il est engendré à partir de l'énoncé, se transforme en objet physique, texte ou allocution. Les deux versants de la définition tirent ainsi à hue et à dia; la notion de CP constitue une tentative de conceptualisation, qui est cependant mise en échec par celle d'énoncé. On se retrouve donc en bout de ligne avec une définition boiteuse qui fait de l'objet discursif un objet pour le moins approximatif. Certes ce

n'est plus le discours dans son acception courante mais ce n'est pas non plus un concept, tant s'en faut. Une telle définition empiriste engendre forcément une énorme confusion, qui prend souvent la forme d'une assimilation du discursif au textuel. On y reviendra.

PROBLEMES LIÉS À LA NOTION DE CP DANS SA VERSION CONTRAIGNANTE

L'interprétation que fait Maldidier (1992) de la notion de CP telle qu'elle apparaît dans le travail de Pêcheux est différente de celle de Guespin. On l'appelle version "contraignante" parce qu'elle évite le biais empiriste et s'avère beaucoup plus substantielle que l'autre. Maldidier avance que la notion de CP élaborée par Pêcheux possède une double valeur. Une valeur théorique « ...qui pose la détermination du discours par son extérieur... » (1992 : 11) et une valeur opérateur permettant la sélection des séquences constitutives du corpus ce qui revient à dire que « Le discours est un *objet construit...* » (1992 : 11). Cette lecture nous semble extrêmement bien ciblée car elle met en évidence les deux grands postulats qui confèrent à cette version une réelle portée et la distinguent de la première. Or, ici le problème provient de ce que ces postulats, surtout dans la période actuelle, ne peuvent pas être considérés comme allant de soi. Témoinage de la cohérence du travail de Pêcheux, ils sont étroitement imbriqués mais pour la commodité de l'exposé mieux vaut les discuter l'un après l'autre.

L'idée de détermination du discours par son extérieur procède d'une conception ontologique arrêtée qui se rapporte à la catégorie transcendante de la sociologie marxiste : l'Histoire. Certes chacun est libre d'adopter le cadre analytique qu'il juge le meilleur. Il s'agit uniquement ici de rappeler que cette conception n'est pas universellement partagée par les chercheurs et ne peut certainement pas rendre compte des différentes voies explorées par l'AD.

Par ailleurs cette conception semble générer un paradoxe. Faire de l'Histoire l'instance déterminante de la discursivité revient apparemment à grever le discours d'une sorte de déficit ontique. Or, à

l'instar des travaux fondés sur des éléments théoriques différents, les travaux qui reposent sur l'idée de détermination soulignent, fût-ce en pointillé, la consistance ontique et la puissance de jeu des "énoncés". Il ne semble d'ailleurs pas exagéré d'avancer que tous les travaux d'AD véhiculent plus ou moins délibérément ceci : "quand dire c'est créer le monde". Le postulat de détermination du discours est donc inadéquat concrètement pour englober l'ensemble des travaux et semble en outre conduire à une position paradoxale.

La valeur opérateur de la notion de CP soulignée par Maldidier est également fondamentale. D'une part, en agissant comme critère de constitution du corpus, elle distingue effectivement le discours objet construit de l'objet empirique qu'est un enchaînement de phrases. Parce que le discours n'est pas perçu d'abord comme un énoncé, le piège empiriste est évité. Cela dit, ici encore certaines questions doivent être soulevées. Le fait que les CP engendrent un corpus constitué non pas de textes mais de séquences montre l'intervention d'un savoir préalable, ce qui redouble le postulat de détermination du discours par son extérieur contenu dans la valeur théorique de la notion. En effet, entre les CP et les séquences s'interposent les mots-pivots, la chaîne menant à la sélection des séquences étant la suivante : CP – idéologie – mots – pivots – séquences. Le discours n'est donc pas tant construit que pré-construit puisque c'est la connaissance de l'idéologie fournie par la théorie sociologique marxiste qui préside à la constitution du corpus.

On semble rejoindre ici la vieille critique selon laquelle l'analyste trouve exactement ce qu'il cherche. Cette objection récurrente a cependant toujours une coloration méthodologique. On reproche aux chercheurs d'employer une méthode qui ne peut que confirmer leur théorie mais on semble partager avec eux l'idée que l'AD est une méthode des sciences sociales. Or, il faut noter que la valeur opérateur de la notion de CP ne véhicule pas simplement une perspective théorique déterminée. Elle pose plus fondamentalement que l'étude du discours ne vaut que dans la mesure où elle s'appuie sur un savoir produit par les sciences sociales.

C'est ce qui ressort de l'ambivalence manifestée jadis par Robin (1973) face à l'interprétation des CP défendue par Guespin. L'auteure³ approuve évidemment l'idée que les CP sont présentes dans l'énoncé et analysables linguistiquement, mais elle nie que le discours soit possible d'une étude linguistique seule puisque « ...le discours suppose l'ensemble des rapports extra-linguistiques qui le constituent. » (1973 : 22). Ces rapports étant des rapports sociaux, l'AD suppose la sociologie. Est ainsi contesté le fait de ne pas faire intervenir dans la constitution du corpus et dans son analyse un savoir provenant des sciences sociales, en l'occurrence une théorie sociologique de l'idéologie. Dès lors, la critique méthodologique qui veut que l'AD confirme forcément une théorie déterminée paraît assez secondaire. En effet, une conséquence autrement plus importante de la valeur opérateur de la notion de CP est que l'AD n'a aucune consistance. N'étant qu'un instrument des sciences sociales, elle ne pourrait par elle-même rien nous apprendre sur la Société.

L'INFLUENCE SOUTERRAINE DE LA NOTION DE CP

On a vu que la notion de CP présente des difficultés qui minent sa capacité à singulariser et à unifier l'AD comme domaine de recherche. Dans sa version non contraignante elle ne parvient pas véritablement à conceptualiser l'objet discursif. A l'inverse, dans sa version contraignante la manière dont elle le conceptualise l'empêche de rendre compte et de légitimer la diversité actuelle de l'AD. Pourtant elle a toujours eu, ne serait-ce que dans le monde francophone, un succès important et son influence est encore forte. En se basant explicitement sur elle, la thèse de l'extinction de l'AD le manifeste clairement. Cependant, on a dit en introduction que l'influence de la notion est souvent souterraine. On montrera donc ici comment elle peut intervenir dans des approches nouvelles, chez des auteurs qui n'appartiennent pas à l'Ecole française d'AD.

3. On aura remarqué que nous prenons quelques libertés face aux diktats de l'Académie française...

Marc Angenot (1992) avance très justement que la seule démarche qui puisse conduire à dégager l'unité de l'AD est de réfléchir sur le discours lui-même. Il s'affronte ainsi à l'objet de l'AD et se propose d'en dégager des caractéristiques suffisamment générales pour être acceptées par le plus grand nombre. Il formule donc deux axiomes permettant de caractériser le discours et de distinguer l'angle d'approche spécifique à l'AD. Le premier s'énonce comme suit : « Les pratiques discursives sont des *faits sociaux* et, partant, des faits historiques. » (1992 : 3). Le second se présente ainsi : « ...les pratiques de langage forment des totalités fonctionnelles... » (1992 : 3).

A première vue on pourrait, ainsi que le souhaite Angenot, considérer ces axiomes comme des "lieux communs", selon l'expression qu'il utilise. Ils participeraient de la prise de conscience, concomitante des développements en sociologie et de l'effritement progressif de l'épistémologie⁴, que "tout est social". Or, si on se penche attentivement sur l'énoncé de chacun de ces axiomes et si on considère leur conjugaison, leur caractère d'évidence devient justement de moins en moins évident. On s'aperçoit d'une part qu'ils font appel à des éléments théoriques partiels et partiaux provenant de la sociologie. On remarque d'autre part que ces composantes disciplinaires externes traduisent une conception précise du discours. On comprend finalement que cette conception est une reformulation de la notion de CP.

En premier lieu, et de manière générale, il faut souligner que les éléments théoriques partiels et partiaux contenus dans les axiomes contredisent leur prétention à rendre compte de la pluralité de l'AD. Pour ce qui concerne le second axiome, disons très rapidement que la visée de totalité et l'idée de fonctionnalité, pour être présentes dans plusieurs théories sociologiques, n'ont toutefois jamais généré de consensus en sociologie et sont aujourd'hui plus que jamais l'objet d'innombrables assauts. Pour ce qui est du premier axiome, on note d'abord que la notion de "fait social" appartient au paradigme sociologique positiviste-durkheimien et

4. La réflexion épistémologique est en passe d'être supplante par ces trois nouvelles disciplines que sont l'histoire, la sociologie et l'anthropologie des sciences.

qu'elle a constamment fait l'objet de contestation. Par ailleurs, la consécution "social donc historique" est quant à elle typique du paradigme sociologique marxiste. Or, la sociologie a toujours été marquée par le débat entre les marxismes et les fonctionnalismes. Dans la mesure où les postulats théoriques véhiculés par chacun des axiomes ne sont pas partagés au sein de leur discipline d'origine, on peut se demander si leur reprise dans une réflexion sur le discours est un moyen adéquat pour faire de ce dernier un objet à part entière.

En deuxième lieu, il faut souligner que le premier axiome constitue en lui-même une conception générale du discours qui ne peut pas non plus être considérée comme une évidence. Comme "fait social" le discours devient une fonction du seul être qui possède une réelle consistance – la société, et l'analyse de discours, loin de pouvoir être considérée comme un domaine de recherche autonome, ne peut plus guère prétendre qu'au rang de méthode sociologique. Comme "fait historique" le discours possède un statut ontologique précis. Il se voit minorisé et subordonné à la catégorie transcendante de la philosophie marxiste : l'Histoire. Mais à partir du moment où l'Histoire est posée comme instance déterminante de la discursivité, on peut se demander ce qui advient de l'efficace du discours et de son statut d'acteur.

On assiste donc ici à quelque chose de tout à fait remarquable : la conception du discours contenue dans le premier axiome d'Angenot est exactement la même que celle qui est inscrite dans la version contraignante de la notion de CP. Quelle que soit l'intention de l'auteur, il s'agit bien d'une reformulation de la notion de CP. Elle engage la même conception ontologique basée sur la catégorie transcendante du marxisme : l'Histoire. Le discours semble y être pareillement affecté d'une sorte d'anémie ontique, les rapports sociaux ou la société étant premiers et seuls dotés de consistance. Dans les deux cas on se demande où sont passées l'efficace du discours, sa capacité d'intervention. De la même manière, l'AD fait figure de simple outil sociologique et on ne voit plus dès lors par quel miracle un si grand nombre de chercheurs ont pu poser le même choix méthodologique.

LES RAPPORTS DU DISCOURS AVEC SON EXTÉRIEUR

Il reste à se demander pourquoi la notion de CP, aussi insatisfaisante soit-elle, demeure d'une si grande actualité et possède une si forte influence. La raison en est qu'elle traduit une volonté légitime de prendre en compte des rapports du discours avec son extérieur, ce qui est particulièrement net dans la version contraignante. Cependant, l'adhésion aux postulats véhiculés par cette dernière n'est aucunement une condition sine qua non de cette prise en compte. On peut parfaitement s'intéresser à l'extra-discursif sans pour autant « ...s'orienter vers une *problématique de l'articulation des pratiques discursives sur des pratiques non discursives...* » (Robin, 1973 : 22)⁵. A cet égard, un travail comme celui de Landowski (1989) sur l'opinion publique est extrêmement significatif. Basé sur la sémiotique greimassienne, utilisant le modèle actantiel et ne faisant appel à aucune théorie politologique, il montre très bien l'enjeu que constitue le discours de l'opinion publique pour les populations des démocraties libérales et fournit des clés importantes à l'analyse de ces régimes politiques.

Une conception non déterministe du discours n'entraîne pas automatiquement une ignorance des effets, implications, enjeux ou conséquences de réalité du discours. La thèse de l'extinction d'un projet qui prétendait unir histoire et linguistique n'est pas fondée car cette préoccupation est vaste et est menée dans différentes voies, ce qu'illustrent par exemple les travaux de Sériot et Landowski. Toutefois, dans la mesure où l'expression histoire-et-linguistique est historiquement associée à l'Ecole française, qui en faisait une interprétation précise, il est peut-être plus adéquat aujourd'hui de parler d'un projet langage-et-société.

De ce point de vue, il n'est pas faux de prétendre que « L'analyse du discours s'intègre de droit dans l'ordre général des sciences sociales. » (Angenot, 1992 : 3). A condition d'ajouter qu'elle ne doit pas nécessairement mobiliser un savoir issu de ces sciences pour tenir compte des implications et enjeux extra-discursifs, en l'occurrence politiques

5. Les italiques sont de l'auteure mais nous soulignons.

et sociaux, des processus qu'elle étudie. C'est dire que l'adhésion à l'idée de détermination du discours par son extérieur ne peut pas fonctionner comme critère de démarcation entre ce qui est de l'AD et ce qui n'en est pas. Le désaccord concernant l'immanence ou la détermination du discours se situe à l'intérieur même de la "discipline"⁶. Car l'AD ne trouve pas sa spécificité dans l'affirmation de la détermination du discours mais dans l'étude même du discours.

Pour attribuer à l'AD une consistance propre et reconnaître sa diversité en évitant cependant de la transformer en fourre-tout, il semble qu'il faille suivre la suggestion d'Angenot et s'attaquer à son objet présumé, le discours. On exposera donc dans un premier temps les principes que devrait respecter une tentative de définition générale du discours. Il est probable qu'ils heurteront les leçons d'épistémologie que plusieurs d'entre nous ont apprises. On proposera ensuite une définition alternative conforme à ces balises.

CRITERES PERMETTANT DE DÉFINIR LE DISCOURS

Deux principes fondamentaux doivent nous guider dans une tentative de définition. Le premier est qu'il faut tout mettre en œuvre pour reconnaître à l'objet discursif une valeur scientifique propre et pour le définir à partir de lui-même. Il ne s'agit pas d'une éventuelle autonomie ontologique qui ne pourrait évidemment pas être acceptée de tous, mais de la possibilité de dire, à un niveau élémentaire, que le discours est ceci ou cela sans faire référence à un autre objet ou à une autre discipline. Il faut donc extraire du discours lui-même des facteurs internes qui justifient son étude. De tels facteurs doivent présenter un fort degré d'abstraction ou de généralité afin

6. Même si certains posent explicitement que l'AD est une discipline (Van Dijk, 1985), ce terme prête à discussion. Ainsi on n'ignore pas l'analyse judicieuse qu'a faite Courtine (1986) du retour en force de l'académisme en sciences sociales, lequel se manifeste par une délimitation étroite et rigide des disciplines et par une interdiction absolue de franchir les frontières disciplinaires par l'élaboration de problématiques hérétiques. Le terme "discipline" n'est donc pas utilisé ici dans son acception institutionnelle mais dans le sens d'approche globale ou de domaine de recherche.

de permettre, après-coup, la compatibilité du discours ainsi défini avec une diversité de conceptions théoriques et de préférences méthodologiques.

Le second principe essentiel à une définition du discours est étroitement lié au premier mais il convient de les distinguer. Il consiste à produire une définition *a posteriori* c'est à dire à éviter l'écueil des caractérisations de type inaugural et/ou normatif qui, encore là, seraient impuissantes à rendre compte de la multitude d'approches et de travaux se revendiquant de l'AD. Précisons. En récusant tout le travail accompli depuis deux décennies, une définition inaugurale n'aspire à rien de moins qu'à faire table rase, et vit en fin de compte sur la fiction qu'une fondation est le produit d'un acte délibéré. D'un autre côté, une définition normative refuse de se situer à un haut niveau de généralité et s'interdit de penser l'objet discursif indépendamment des caractéristiques que lui attribue une théorisation particulière. Appréhendant le discours à partir d'un certain angle, elle fonctionne comme norme servant à désigner la minorité d'authentiques travaux d'AD.

A l'inverse, une définition *a posteriori* fait une large part à la situation actuelle. Trois éléments semblent incontournables. D'abord, la disparition de l'Ecole française en tant que "groupe" et la diversification des intérêts des chercheurs qui y étaient associés. Ensuite, l'étendue géographique et disciplinaire de l'intérêt pour le discours, qui se traduit par une prolifération de travaux se réclamant explicitement de l'AD. Corrélativement enfin, l'ampleur astronomique des références, amalgames, influences, articulations qui peuplent ce capharnaüm. Or, ce qu'il faut expliquer c'est justement l'existence d'*un* capharnaüm c'est à dire d'une zone qui n'est certes pas cartographiée mais dont le pourtour se dessine avec une certaine clarté. Autrement dit, si on lui faisait lire une série de travaux d'inspirations diverses, quelle conclusion tirerait un parfait néophyte à propos de ce qu'il faut entendre par "discours" ?

En prenant acte des développements des dernières années, le but d'une définition *a posteriori* est de mettre au jour la parenté existant entre un ensemble de travaux à première vue totalement éclaté. Le terme "parenté" est d'ailleurs trop chargé, il vaudrait mieux

dire qu'elle vise à dévoiler le plus petit dénominateur commun à ces travaux. Elle a certes un potentiel discriminant mais elle a surtout pour effet de confirmer l'appartenance à l'AD d'une multiplicité de travaux ayant cette prétention. Il faut cependant souligner que cette confirmation se fait malgré eux, c'est à dire quel que soit l'endroit où ils prétendent se situer et indépendamment de leurs considérations explicites sur le discours.

UNE DÉFINITION ALTERNATIVE DE L'OBJET DISCURSIF

Les deux principes directeurs ayant été exposés, on peut maintenant risquer une définition : le discours est un processus langagier de construction de la réalité. Trivial, archi-connu, pensera-t-on... Et à juste titre car cette définition ne se veut ni brillante ni originale. Elle dit tout haut ce que plusieurs savent tout bas mais n'osent affirmer, effrayés à l'idée d'être dévorés par l'ogre Derrida. C'est le non-dit vers lequel convergent à peu près toutes les approches qui se revendiquent de l'AD. C'est, nous semble-t-il, le "lieu commun" par excellence de l'AD.

Au plan empirique, le discours s'enracine dans un ensemble en principe fini de productions langagières écrites ("textes") et/ou orales ("allocutions"). Les mécanismes à l'oeuvre sont multiples. Ils peuvent être syntaxiques, lexicaux, énonciatifs, rhétoriques, sémiotiques, textuels, argumentatifs, etc. Dans la mesure où il s'inscrit dans des productions langagières, le discours est associé ou circonscrit par des facteurs apparemment non langagiers : locuteur, genre, événement, période, thème, etc. Ces différents facteurs constituent les seules voies d'accès au discours.

Une telle conception caractérise le discours à partir de lui-même et elle justifie d'emblée qu'on le prenne comme objet d'étude. Elle laisse par ailleurs le champ entièrement libre aux élaborations théoriques ultérieures, quelles qu'elles soient. Elle autorise la constitution de plusieurs tendances d'AD : "sociologue", "textocentrisme", etc. Elle pose simplement que l'AD trouve sa spécificité dans l'étude du processus de construction lui-même. En d'autres

termes, l'AD met au jour les différents mécanismes qui forment un discours en soumettant un matériau langagier à des procédures d'analyse définies explicitement⁷.

Cette conception de l'objet discursif évite, nous semble-t-il, les écueils de chaque version de la notion de CP. En premier lieu, l'idée de processus langagier de construction de la réalité interdit le genre de réductionnisme attaché à la version non contraignante. Ainsi conceptualisé, le discours n'est pas, en aucun cas, un énoncé⁸. Ou si on préfère, aucune production langagière concrète, aucune suite de phrases entre deux blancs, ne peut être a priori considérée comme un discours. Corollairement, une production langagière peut appartenir simultanément à plusieurs discours.

Il faut faire ici deux remarques absolument essentielles pour distinguer le discours/concept de l'AD et le discours du vocabulaire commun, lequel recouvre en fait deux sens différents. Dans le premier sens courant, discours renvoie à un énoncé, à une production langagière : par exemple un texte ou une inscription quelconque. C'est ce premier sens courant du terme qui engendre l'assimilation du discursif au textuel, tout texte étant considéré comme un discours/concept. Dans le second sens courant, discours renvoie à un ensemble d'énoncés unifiés par un facteur extérieur. Par exemple on parlera du discours scientifique pour référer à l'ensemble des productions langagières émanant de la science. De même, on parlera du discours de la guerre du Golfe pour renvoyer à l'ensemble des productions langagières ayant trait à cet événement. Ce second sens courant représente pour l'AD un risque beaucoup plus grand que le premier. Il consiste à considérer d'emblée que tout ensemble de productions langagières est un discours/concept.

Ce risque est énorme parce que l'AD ne peut avoir accès à des "processus langagiers de construction de la réalité" qu'en se servant

7. Il n'est pas possible de préciser le type de traitement auquel sont soumis les matériaux langagiers puisqu'on tomberait immédiatement dans une perspective normative. Mentionnons seulement qu'il n'a pas nécessairement à être formel ou quantitatif.
8. Dans un récent article, Guilhaumou (1993) définit l'AD du côté de l'histoire comme une "problématique de l'énoncé". Il va sans dire que le concept d'énoncé qu'il a en vue diffère totalement de l'énoncé dont il est question ici.

de facteurs extérieurs (locuteur, genre, thème, etc.) pour constituer des corpus. Par exemple, pour cerner le processus langagier de construction de la réalité propre au PCF (*i.e.* son discours au sens conceptuel), il faut réunir et analyser les productions langagières du Parti (*i.e.* son discours au sens courant). Bien sûr, à la base de cette démarche se trouve l'hypothèse que ce que dit le PCF et la réalité qu'il construit langagièrement sont une seule et même chose; mais l'analyse a précisément pour but de le montrer. Avant le travail d'analyse, le "discours" du PCF n'existe pas. Cette seconde distinction peut paraître bien tatillonne mais elle nous semble au contraire capitale pour le développement futur de l'AD.

Tenant compte des *deux* acceptations courantes du terme discours, il faut compléter la proposition avancée plus haut : le discours n'est pas un énoncé ni un ensemble unifié d'énoncés. Une production langagière ou un ensemble de productions langagières unifiées par un facteur externe ne peuvent pas d'emblée être assimilés à un discours. Corolairement, une même production langagière ou un même ensemble de productions langagières unifiées par un facteur externe peuvent appartenir à des discours différents.

En second lieu, la conception du discours proposée ici présente l'avantage de ne pas faire appel aux deux postulats qui forment la version contraignante de la notion de CP. Il ne faut toutefois pas se méprendre. Cette définition ne constitue pas une inversion par laquelle les phénomènes langagiers se verrait attribuée à leur tour une quelconque présence. Elle n'affirme pas que la réalité est purement langagière. Elle pose simplement que la réalité vécue est nécessairement constituée de langage, qu'elle n'est pas scindée en "réalité langagière" et "réalité réelle". En d'autres termes, elle prend acte de ce que la réalité est constituée à travers/dans un matériau langagier sans préjuger des autres modes de constitution possibles. De ce point de vue, elle est compatible avec une perspective qui verrait dans les discours des formes historico-culturelles, aussi bien qu'avec une approche qui affirmerait l'existence d'universaux anthropologiques.

D'autre part, en mettant en présence le discursif et l'extra-discursif cette définition reconnaît bien la portée de réalité du discours, qu'elle soit historique, sociale, culturelle, politique, etc. En posant

que le discours participe à la constitution de la réalité elle prend acte du fait qu'il est indissociable d'enjeux, y compris bien sûr d'enjeux politiques. C'est d'ailleurs ce qui explique qu'il soit devenu l'objet d'un engouement massif en sciences sociales. Cette définition permet ainsi d'entrer de plain-pied dans des thématiques de sciences humaines et sociales, mais sans faire de l'AD une annexe ou un simple outil de celles-ci.

Il faut bien comprendre que cette définition n'a aucun caractère programmatique. Au contraire, parce qu'élaborée *a posteriori*, elle est déjà opérationnelle. En d'autres termes, elle est apte à rendre compte d'une multitude de travaux et d'approches d'AD parce qu'elle n'incorpore aucun choix théorique précis. On peut l'illustrer ici en utilisant deux recherches qui se situent dans l'orbite de la notion de CP, "originelle" dans le premier cas, "reformulée" dans le second. Le choix de ces deux recherches n'obéit pas au hasard. Il vise à montrer que la critique du caractère restrictif de la notion de CP ne conduit pas subrepticement à un renversement où les tenants de cette notion seraient à leur tour exclus du champ de l'AD.

La première recherche est l'un des produits les plus connus de l'Ecole française d'AD. Il s'agit de l'étude des cahiers de doléances effectuée par Robin (1973). On se souvient du débat dans lequel elle intervenait. Deux interprétations divergentes de la Révolution française s'affrontaient. L'une avançait que la noblesse et la bourgeoisie partageaient au XVIII^e siècle la même culture des Lumières. L'autre voyait au contraire dans la Révolution la manifestation d'une lutte de classes entre noblesse et bourgeoisie. En étudiant le champ sémantique de "féodalité" dans leurs cahiers de doléances respectifs, Robin montrait que la noblesse utilisait le terme "propriété" pour renvoyer à l'ensemble des droits féodaux. On a donc affaire dans cette étude à deux processus différents de construction de la réalité "propriété". Le discours de la noblesse construit langagièrement une propriété, tandis que le discours de la bourgeoisie construit langagièrement une propriété toute différente :

Ainsi, au-delà de l'uniformité du lexique, et des structures de surface, l'analyse harrisienne montre la profonde coupure idéologique qui sépare noblesse et bourgeoisie en 1789. (1973 : 183).

Notons qu'on ne pose ici aucun jugement sur la valeur de l'étude. On se place sur son terrain pour montrer que sa démarche et ses conclusions aboutissent effectivement à dégager deux processus langagiers de construction de la réalité. Notre définition s'applique bien à ce travail parce que, comme on l'a indiqué, elle ne l'évalue pas à partir d'une théorisation particulière. Autrement dit, que l'auteure explique ces deux discours divergents par la préexistence d'une structure sociale de classes n'est pas pertinent pour déterminer l'appartenance de l'étude au domaine de l'AD.

La seconde recherche est celle qui a été menée par Angenot (1989) sur la gnoséologie romanesque du XIX^e siècle. Elle prend place dans une recherche beaucoup plus vaste sur l'année 1889 en France, qui illustre sa théorie du discours social. Angenot montre que toute époque est caractérisée par un discours social *i.e.* un ensemble de règles d'ordre topique, idéologique, gnoséologique, etc, qui traduisent une hégémonie discursive. En France au XIX^e siècle, le "romanesque général" en constitue un rouage fondamental. Il s'agit d'une forme discursive qui se retrouve dans tous les discours à fonction cognitive au sens large. Ceux-ci relèvent de champs divers et sont produits par différents types de locuteurs. Ce sont l'étude du scientifique, l'article du journaliste, le plaidoyer de l'avocat, bref tous discours qui consistent à connaître des faits. Angenot montre que tous mettent en oeuvre la logique cognitive du roman qui fonctionne au typique et au vraisemblable. Tous les faits prennent place dans une temporalité narrative qui leur confère une valeur de vraisemblable, et tous sont autant de cas ayant valeur d'illustration de types généraux. Il en donne des exemples délivrants, entre autres la façon dont le journalisme d'actualité transforme le suicide de Rodolphe de Habsbourg en "Drame de Meyerling" par la construction d'une « ...version mélodramatique et sublime de la quête de valeurs authentiques dans une société dégradée, aboutissant à l'échec du héros et à sa mort. » (1989 : 186). Voilà donc la gnoséologie romanesque : les discours cognitifs du XIX^e siècle font tous, littéralement, du roman. Encore une fois, les options théoriques de l'auteur n'empêchent nullement notre définition de s'appliquer à son travail. Angenot rapporte en effet le roman-

nesque général à la bourgeoisie (ce qui semble d'ailleurs être une interprétation passablement velléitaire, mais c'est là un autre problème). L'important est qu'il dévoile bien un processus langagier de construction de la réalité propre au XIX^e siècle français : celui-ci crée langagièrement une réalité "romanesque".

CONCLUSION

Au cours des trente dernières années, l'importance fondamentale de la production langagière des sociétés a été massivement reconnue par les sciences sociales, sans doute bien au-delà de ce qu'on pouvait espérer. Cette reconnaissance s'investit dans une multiplicité de conceptions et engendre des recherches extrêmement diversifiées. Il est néanmoins possible d'identifier sous ce foisonnement un plus petit, bien qu'énorme, dénominateur commun : la rupture avec la contrainte que constituait l'ancestrale conception représentationnelle du langage et la découverte de l'objet discursif. La définition du discours proposée ici peut rendre compte d'un domaine de recherche parce qu'elle est minimale. Et, il faut insister là-dessus, pousser plus loin son élaboration reviendrait forcément à la rendre normative. Ce serait une injustice faite à l'ensemble des analystes de discours et à la créativité dont ils font preuve.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- ANGENOT, Marc (1989) - 1889. *Un état du discours social*. Longueuil : Le Préambule.
- (1992) - « Présentation du centre de recherche », *Discours social / Social Discourse* IV(1-2) : 1-6.
- COURTINE, Jean-Jacques (1986) - « Chroniques de l'oubli ordinaire », *Sédiments* 1.
- (1992) - « Une généalogie de l'analyse du discours », *Discours social/Social Discourse* IV(1-2) : 19-35.

- FOUCAULT, Michel (1971) – *L'ordre du discours*. Paris : Gallimard.
- GUESPIN, Louis (1984) – « L'analyse du discours politique en France. Acquis et tendances » in C. Kerbrat-Orecchioni et M. Mouillaud (eds) *Le discours politique*. Lyon : Presses Universitaires de Lyon : 131-64.
- GUILHAUMOU, Jacques (1993) – « A propos de l'analyse de discours : les historiens et le tournant linguistique », *Langage et société* 65 : 5-38.
- LANDOWSKI, Eric (1989) – *La société réfléchie*. Paris : Seuil.
- MAINIGNEAU, Dominique (1991) – *L'Analyse du discours. Introduction aux lectures de l'archive*. Paris : Hachette.
- MALDIDIER, Denise (1992) – « L'inquiétude du discours », *Discours social / Social Discourse* IV(1-2) : 9-18.
- RÉCANATI, François (1979) – *La transparence et l'énonciation*. Paris : Seuil.
- ROBIN, Régine (1973) – *Histoire et linguistique*. Paris : Armand Colin.
- (1986) – « Postface. L'analyse du discours entre la linguistique et les sciences humaines : l'éternel malentendu », *Langages* 81 : 121-8.
- (1992) – « Remarques de clôture : problèmes et perspectives », *Discours social/Social Discourse* IV(1-2) : 111-4.
- SÉRIOT, Patrick (1986) – « Langue russe et discours politique soviétique : analyse des nominalisations », *Langages* 81 : 11-41.
- STRUEVER, Nancy (1985) – « Historical Discourse » in T. Van Dijk (ed.) *Handbook of Discourse Analysis* 1. London: Academic Press : 249-71.
- VAN DIJK, Teun (1985) – « Introduction: Discourse Analysis as a New Cross-Discipline » in T. Van Dijk (ed.) *Handbook of Discourse Analysis* 1. London: Academic Press: 1-10.